AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2525
FR0011191766-FS1058

30 octobre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 octobre 2017, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 octobre 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir pour le compte desdits fonds, 1 199 338 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 5,33% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EOS IMAGING sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 22 493 608 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.